



Retrait stratégique des États-Unis du Conseil des droits de l'homme de l'ONU



Le gouvernement américain a critiqué le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et en a démissionné. La sortie est-elle justifiée ou y a-t-il un calcul derrière ?

Retrait stratégique des États-Unis du Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Le gouvernement américain a démissionné du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Selon les médias du système, l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Nikki Haley, donne comme raison que le Conseil des droits de l'homme n'est pas à la hauteur de son rôle. En outre, a dit Haley, Israël, allié du gouvernement américain, s'est vu imposer plus de sanctions que les ennemis de l'Amérique, la Syrie, la Corée du Nord et l'Iran réunis. Si le Conseil était « réformé », a poursuivi Haley, des pourparlers seraient envisageables pour une ré-adhésion.

Voilà à ce jour, les messages que transmettent les médias du système. « L'homme orchestre » est le nom d'un film avec le comique français Louis de Funès. Le gouvernement américain tient visiblement à jouer ce rôle d'homme orchestre, même jusqu'au Conseil des droits de l'homme de l'ONU – mais pas du tout sur le mode humoristique. Le gouvernement américain s'inquiète-t-il vraiment à ce point du respect des droits de l'homme ou si ce n'est pas le cas quelles sont ses motivations ? S'il s'agissait des droits de l'homme, le gouvernement américain ne les aurait pas violés, avec ses nombreuses guerres, de manière aussi flagrante. Voici seulement quelques exemples tirés d'une liste presque sans fin :

Dans l'émission « 219 guerres américaines en comparaison avec la Russie, la Chine, l'Iran et l'Allemagne » www.kla.tv/9136 Kla.tv illustre les pulsions d'agressivité inhumaines du gouvernement américain tout au long de son histoire jusqu'en 2014. Après la première diffusion de ce film, Kla.tv a été informé que des livres tels que « Le Moloch » de Karlheinz Deschner prouvent même 1 000 guerres d'agression du fait du gouvernement américain. - La guerre cachée pratiquée par le gouvernement américain ne viole pas moins les droits de l'homme [www.kla.tv/7681], car elle pousse certains groupes et même des pays entiers contre un pays cible et les incite à la guerre. Des exemples de tels pays cibles sont l'Irak, la Libye, la Syrie et la Russie, qui est extrêmement menacée par l'expansion vers l'Est de l'OTAN encouragée par les États-Unis.

Au sujet des violations des droits de l'homme, outre les guerres stratégiques de pouvoir du gouvernement américain, il faudrait également mentionner le colonialisme américain moderne, par exemple en République démocratique du Congo. Malgré sa grande richesse en ressources naturelles telles que le cuivre, les diamants et le cobalt, www.kla.tv/11759 le Congo est aujourd'hui un des pays les plus pauvres du monde. Après que le pays s'est libéré de la domination coloniale belge et a accédé à l'indépendance, le Président fraîchement élu Patrice Lumumba a été renversé et assassiné en 1960 lors d'un coup d'État initié par les services de renseignement américains. Il a été remplacé par un dictateur dévoué aux États-

Unis, soutenu par la CIA. Cela a donné aux entreprises américaines un accès illimité aux ressources congolaises.

Ce n'était qu'une petite liste des violations des droits de l'homme, voire des crimes de génocide, commis par le gouvernement américain dans le cadre de ses activités à l'étranger. Bien que le gouvernement américain aime bien se jeter des fleurs au sujet des droits de l'homme, les violations des droits de l'homme dans son propre pays ne devraient pas être passées sous silence ici. Par exemple, dans le système pénitentiaire américain [www.kla.tv/12568]. Selon la journaliste américaine Abby Martin, 25 % de tous les détenus dans le monde se trouvent aux Etats-Unis, qui ne représentent pourtant que 5 % de la population mondiale. 2,2 millions de personnes, soit un Américain sur cent, seraient actuellement en train de végéter dans les prisons américaines. Ce qui est effrayant, c'est que surtout les gens des classes inférieures, en particulier les gens de couleur, sont souvent derrière les barreaux pendant des années à cause d'infractions minimales. Les prisonniers sont également exploités en tant que main-d'œuvre bon marché pour les multinationales dans des conditions de vie inhumaines. Quelle morale à double vitesse flagrante de la part du gouvernement américain, qui prêche les droits de l'homme !

Face à tout cela, des questions se posent tout de suite :

Est-ce que mondialement tout et tout le monde devrait plus que jamais marcher à la baguette de l'Amérique, y compris le Conseil des droits de l'homme dans ses évaluations des violations ? Et le gouvernement américain veut-il paraître au-dessus de tout soupçon, conformément à la devise « L'Amérique d'abord » ? Et ceci uniquement pour que – après que le Conseil des droits de l'homme aura été « réformé » dans son esprit et que les Etats-Unis l'aient rejoint – le gouvernement américain puisse à sa guise faire passer ses concurrents pour des méchants et les sanctionner ?

de hm

Sources:

SOURCES :

<https://www.srf.ch/sendungen/nachrichten/nachrichten-von-04-00-uhr-1069>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#ONU - Arrière-plans et faits sur l'ONU - www.kla.tv/ONU

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.